

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai 11 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, Nathalie GALLATO, Christine MARTINEZ, Carole CAUSSADE, Peggy VERGARA, Catherine PILET, Corinne QUAGLINI et Mrs Cyril COTONAT, Richard SIORAK, Denis TECOUERES, Franck LILLE.

Absents excusés : Néant

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

1) Vote du huis clos séance du conseil municipal du 23 mai 2020

Au vue du contexte sanitaire actuel le conseil municipal a la possibilité du recours au mécanisme du huis clos suivant les dispositions de l'article L.2121-18 du CGCT.

Aussi, les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de voter le huis clos.

2) Installation du Conseil Municipal et élection du Maire

Sous la présidence du plus âgé des membres du conseil municipal suivant l'article L.2122-8 du CGCT, Mr SIORAK Richard a procédé à l'appel nominal des membres du conseil au nombre de 11 conseillers et a invité le conseil municipal a procédé à l'élection du Maire.

L'élection du maire s'est déroulée au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Monsieur Cyril Cotonat se porte candidat, à l'issue du dépouillement, il est déclaré élu Maire au 1^{er} tour de scrutin ayant obtenu 10 voix, la majorité absolue étant de 6 voix.

3) Vote des Adjoint

Suivant l'article L.2122-17 du CGCT, l'élection des adjoints s'est déroulée au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal sous la présidence de Mr Cyril Cotonat.

Le conseil municipal décide de fixer le nombre d'adjoints à 2.

Mme Eliane Duffau se porte candidate en tant que Premier Adjoint : à l'issue du dépouillement, elle est déclarée élue au 1^{er} tour de scrutin ayant obtenu 10 voix, la majorité absolue étant de 6 voix.

Mme Carole Caussade se porte candidate en tant que Deuxième Adjoint : à l'issue du dépouillement, elle est déclarée élue au 1^{er} tour de scrutin ayant obtenu 10 voix, la majorité absolue étant de 6 voix.

4) Vote des délégations aux Adjoint

- Délégation de signatures aux adjoints :

Premier Adjoint : Eliane Duffau, chargée de l'urbanisme et des bâtiments publics

Deuxième Adjoint : Carole Caussade, chargée des finances et des espaces publics

- Signature pour les recommandés pour les deux adjoints.

5) Mise en place des commissions communales

	BATIMENTS PUBLICS ET PATRIMOINE	VOIRIE	ESPACE PUBLIC	COMMUNICATION	VIE DU VILLAGE	FINANCES
ANIMATEURS/ RESPONSABLES	E. Duffau	C. Cotonat	C. Caussade	P. Vergara	C. Caussade	C. Cotonat
MEMBRES	P. Vergara N. Gallato C. Cotonat	C. Pilet D. Técoières	C. Quaglini F. Lille R. Siorak	N. Gallato C. Martinez C. Quaglini R. Siorak	D. Técoières C. Martinez R. Siorak C. Quaglini	C. Caussade E. Duffau

- Bâtiments Publics et patrimoine (accessibilité, entretien, patrimoines immobiliers, relation SIVOM et artisans intervenants, gestion photovoltaïque).
- Voirie (fossés, chemins communaux, chemins ruraux, ponts, départementale, signalétique, relation SIVOM + CD).
- Espace Public (plantations, gestion des cimetières, lotissement, aire pique-nique, abords des patrimoines bâtis).
- Communication (bulletin municipal, bulletins d'info, site internet, réseaux sociaux, plus toutes actions de communication).
- Vie du Village (relation avec les associations, manifestations municipales, action sociale, chantiers jeunes, citoyenneté, relation avec la communauté de communes, histoire du village).

6) Désignation des délégués de la commune

	SMCD	SIVOM	SMEPA	SDEG
TITULAIRE	Eliane Duffau	C.Cotonat	Richard Siorak	Cyril Cotonat Peggy Vergara
SUPPLEANT	Franck Lille	Catherine Pilet	Eliane Duffau	

- SMCD : 1 titulaire + 1 suppléant
- SIVOM Miélan-Marcillac : 1 titulaire + 1 suppléant
- Syndicat Mixte des Eaux du Pardiac Arros : 1 titulaire + 1 suppléant
- Syndicat d'énergie du Gers : 2 titulaires
- Communauté de communes :
 - o Titulaire : Maire
 - o Suppléant : Premier adjoint
- Correspondant défense : Nathalie Gallato
- Correspondant intempéries : Denis Técoières

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H15.
Ont signé le registre tous les membres présents.